



Lois « Pour une école de la confiance »
&
« Transformation de la fonction publique »
= 2 lois avec les mêmes objectifs :

→ UN MODÈLE SOCIAL DEMANTELÉ...
→ DES LANCEURS D'ALERTE MUSELÉS...



Art 13: nouvelle sanction **d'exclusion de 3 jours par le Chef** d'établissement, sans contrôle en CAP

Article 1: **restriction de la liberté d'expression** sous couvert de "réputation du service public"

Art 5-7: remplacement des fonctionnaires indépendants par des **contractuels aux ordres**; Concurrence par des **rémunérations arbitraires**.

Imposer la vision hiérarchique et museler les lanceurs d'alertes

Article 5: PIAL = exploitation des Aesh par des affectations désormais collectives (au lieu des notifs Mdp indiv) --> **baisse du droit individuel à la compensation** du Handicap

Déreglementer

Art 14: Autoriser des **étudiants non diplômés à faire cours seul** (via des "pré-recrutements" dès la L2, avec 700€/8h)

Art 8: Expérimentations sur les horaires d'enseignement =
- **faciliter l'entrisme de structures privées** comme "Agir pour l'école"
- **Forcer l'annualisation des services** après l'annualisation des horaires élèves

Art 12: Suppression des avis des **CAP sur l'avancement et les promotions**

Art 2: Fusion des **CHSCT et CT** --> moins de militants mais plus de travail = **éloignement / affaiblissement syndical**

Article 9: Un **conseil d'évaluation sous influence** du Ministère qui remplace le CNESCO indépendant

Art 18: Délégation obligatoires du **CA** vers la commission permanente = **moins de transparence**.

Art 12: Les **Espe** sont remplacés par les Inspe avec un **directeur nommé par le ministère** et non plus par ses pairs (conseil d'école)

Art 9: Suppression des avis des **CAP sur les mutations**

Art 3: Seul recours = **Tribunal Administratif** (mais sans infos puisque plus de CAP...)

Supprimer les contre-pouvoirs / Réduire le pluralisme démocratique

Une école à deux vitesses avec une baisse de qualité de service public pour tous

Article 6: Création **d'écoles internationales (EPLI = Ghetto de favorisés / Création d'écoles du socle (EPLSF): Ghettos de pauvres**.

- Amalgame des statuts 1er-2nd degré et **regroupement forcé des personnels administratifs** pour supprimer des postes en surchargeant les personnels; **suppression des directeurs** de maternelle; **regroupement d'écoles...**

Article 2-4: Scolarité obligatoire dès 3 ans avec financement par les communes.

Postes au concours de PE en 2019 =
+ 300 pour le privé et
- 1000 pour le public !

Sources :
- Projet de loi « [Ecole de la confiance](#) » et son [étude d'impact](#)
- Projet de loi « [Transformation de la Fonction publique](#) »

Analyses syndicales :
- [Bulletin spécial Snep-Fsu n°963, 21/03/19](#)
- [Synthèse 4p Snep « Loi pour une école de la confiance »](#)

Ce document est téléchargeable ici : <https://snefpsu-rennes.net/>



Flashez et envoyez en 5 secondes un mail aux élus afin qu'ils votent contre